

Sommaire

- *Etat civil 2013*
- *Urbanisme 2013*
- *Les finances communales*
- *Compte rendu des conseils municipaux*
- *Informations diverses*
- *Vie des associations*
- *Anecdote*
- *Informations mairie*
- *Calendriers des manifestations 2014*



JANVIER 2014

Le mot du Maire

Bonne année,

Comme chaque année, je profite du bulletin municipal annuel pour vous présenter tous mes vœux de bonne et heureuse année, de bonne santé pour tous, que cette nouvelle année vous remplisse de joie et de bonheur.

Cette année qui vient de s'achever a été riche en évènement. Le circuit découverte, les clefs de Thémines, diffusion d'un dépliant fort bien réalisé par l'association Culture et Patrimoine, félicitations à tous ses membres, journée des moulins, lancement de la saison touristique de l'office de tourisme à Thémines et réalisation d'un totem sur la place de la halle.

Mais 2013 restera dans les archives des communes comme l'année des tractations pour que la CCCSL adhère au Grand Figeac, qui compte à ce jour 79 communes. Oui, notre bassin de vie est le Figeacois mais il faudra être vigilant sur le fonctionnement de ce grand territoire.

1914.2014 Célébration du centenaire de la guerre de 14-18, seize Théminoises ont laissé leur vie sur les champs de bataille. Nous ne pouvons pas les oublier.

L'administration nous a demandé d'identifier les rues du village, pour simplifier la vie des facteurs ou autres livreurs. Vous trouverez un plan à l'intérieur du bulletin.

Bonne retraite à notre facteur Gérard qui coule une paisible retraite bien méritée après 25 ans de passage sur notre commune, il est fort bien remplacé par Christelle, souhaitons-lui de pouvoir rester le plus longtemps possible.

Merci à tous les bénévoles qui s'occupent de l'animation du village, les petites mains ou le petit personnel mais sans eux bien des associations ne pourraient pas fonctionner, Comité des fêtes, Culture et Patrimoine, les amis de l'Ouyse, les chasseurs, le foot, la gym et le Trias. Bravo à tous.

Bonne année à tous.
M. Bernard LACARRIERE

Etat civil 2013

MARIAGE :

LATRÉMOLIÈRE Chrstian Marie et GRANIER Isabelle, Véronique, le 02 juillet
BOONE Robrecht, Renaat, Godfried, Cornelius et BORGIONS Katrien, le 28 aout

DECES :

JAMMES René, le 29 janvier
LATRÉMOLIÈRE Noël, le 31 janvier
VIDAL Roger, François, le 07 aout
HERNANDEZ Michel, Ange, le 26 aout
LAMOTHE Louis, Jean, le 26 septembre
ARNAL ,épouse PEYROT, Henriette, Marie Antoinette, le 17 octobre
DIDIER, épouse LABORDERIE, Suzanne, Pauline, Charlotte, le 08 novembre
VAURS Paul, Marius, Antoine, Zacharie, le 06 décembre.

NAISSANCES :

BOUYGUES Lison, Marie, Julienne, le 10 octobre, parents domiciliés à Pontié.

Urbanisme 2013

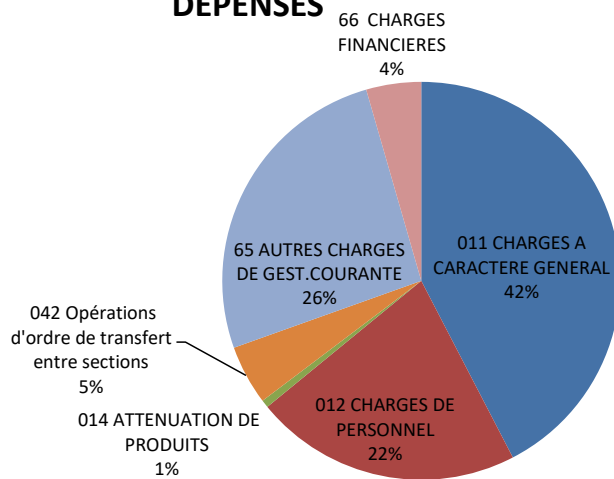
2 permis de construire ; 3 certificats d'urbanisme opérationnel ;
5 certificats d'urbanisme d'information ; 6 déclarations préalables.

Les finances communales

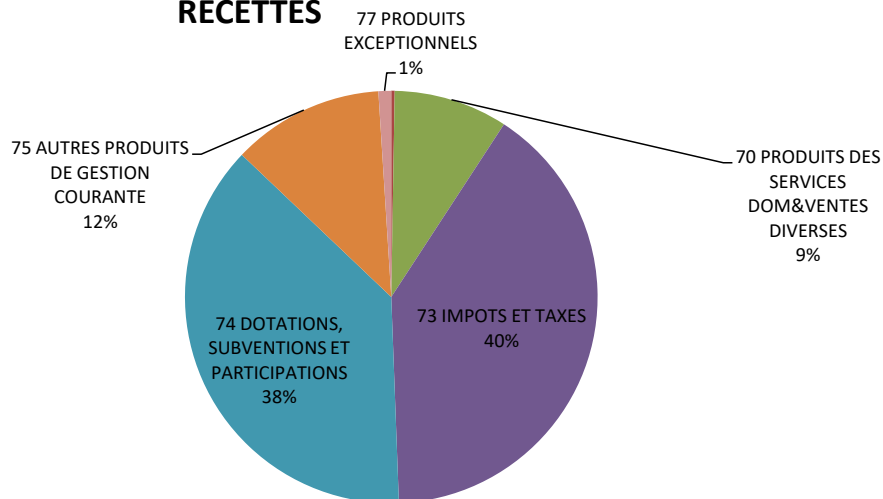
DEPENSES ET RECETTES DE L'ANNEE 2013

FONCTIONNEMENT

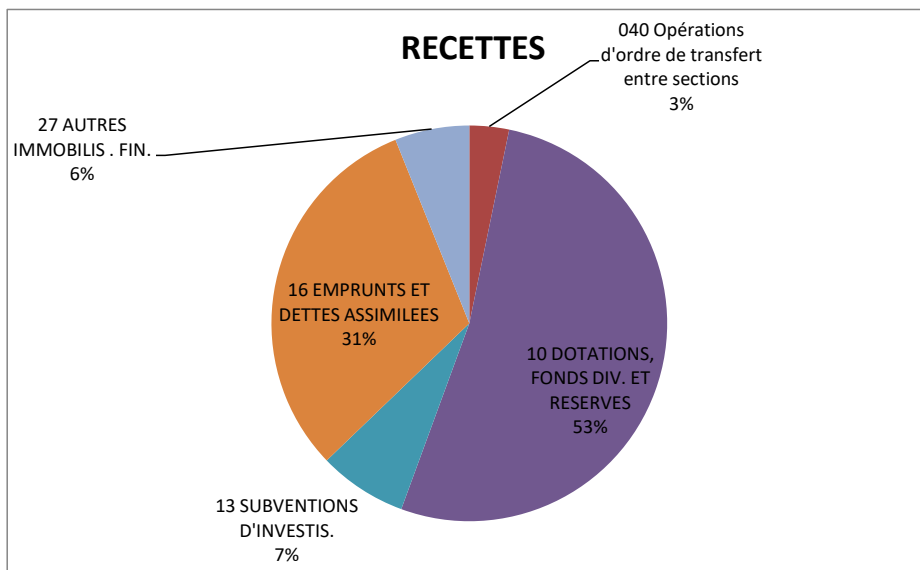
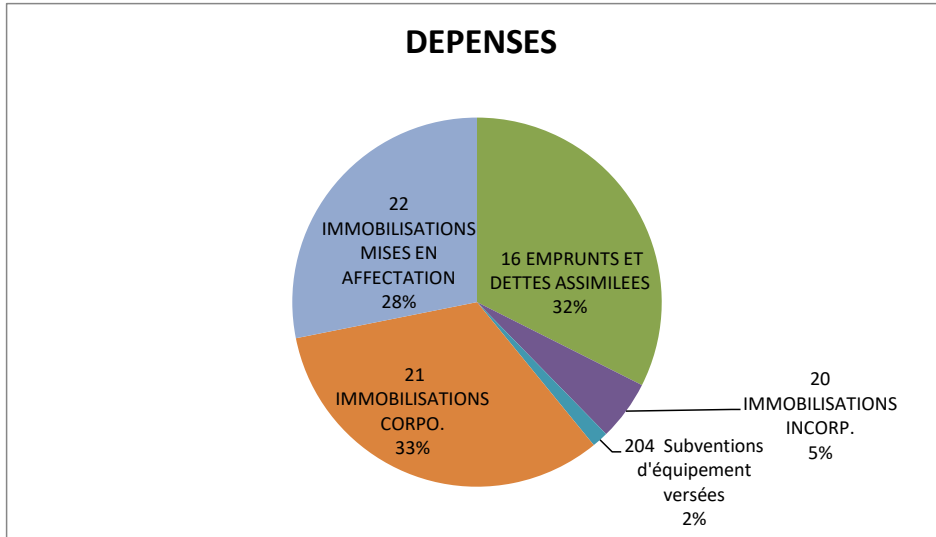
DEPENSES



RECETTES



INVESTISSEMENT



Compte rendu des conseils municipaux

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 01 FEVRIER 2013 A 20h30

Absent : M. GUICHOT M. et M. POUJADE C.

- Approbation du compte rendu du 21 décembre 2012

Approuvé à l'unanimité

- Arrêté perte de Thémines + règlement + panneaux informatifs

Les divers courriers ont été envoyés aux conseillers avant la réunion pour qu'ils puissent en prendre connaissance. Quelques remarques des conseillers :

- En cas de groupe pour une visite, il conviendrait d'établir une liste détaillée des personnes qui rentrent dans les gouffres.
- Après chaque visite, un compte rendu d'exploration est obligatoire, une partie du formulaire est réservée pour cela. Lors d'une prochaine visite si ce dernier n'a pas été complété, l'autorisation de visite ne sera pas accordée.

- Contrat entretien CESSAC Cloches :

Il convient de renouveler le contrat d'entretien pour une visite annuelle d'entretien et de vérification des systèmes mécaniques et électriques de l'Église de Thémines qui annule et remplace le contrat du 15 janvier 2008 : la visite annuelle était facturée 140 € HT. En 2013 et pour une durée de 5 ans, le tarif est de 171 €HT.

Le renouvellement de ce contrat est accepté par l'ensemble des conseillers.

- Contrat de service Pech de Gourbière :

Chaque année le contrat de service est renouvelé, cette année la tarification journalière est de 304.50 € HT (300 € HT en 2012). Le conseil municipal est favorable au renouvellement de la convention.

- Communauté de communes Causse Ségala Limargue (CCCSL):

M. LACARRIERE et M. SERRES exposent les différentes possibilités pour un éventuel regroupement : Figeac, Gramat ... ?

A ce jour rien n'est décidé, la CCCSL peut tout aussi bien continuer avec les 19 communes déjà présentes en intégrant quelques communes limitrophes (comme le souhaite le conseil municipal de Thémines).

Une réunion du conseil communautaire est prévue le 18 février où ce point sera abordé.

- Questions diverses
- Après avoir pris une délibération pour le déclassement de l'ancienne RN 140 au lieudit Lestrade, il convient à présent de délibérer pour le classement en voirie communale de ce délaissé. La DDT par le biais de la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par les services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) va nous aider à effectuer la procédure.
- Devis Horizon on-Line : Un devis de 2 373.50 € HT a été envoyé par INDYsystem (notre fournisseur de logiciel paie, comptabilité, élection) dans le cadre d'un groupement de commandes avec certaines communes de la Communauté de Communes Causse Ségala Limargue. A ce jour, le logiciel actuel correspond aux attentes de la mairie et n'entrave pas le bon fonctionnement avec les différents partenaires (perception, Sous- Préfecture...).Il est donc décidé de ne pas donner suite et d'attendre une année ou deux.
- Devis pour relier le registre état civil (2003/2012) :
 - Kossmann : 111.00 € HT (dos cuir)
 - Fabrègue : 140 € HT (dos/coins cuir). Le modèle proposé correspond à celui déjà utilisé et qui est de qualité satisfaisante.
 - Le devis de Fabrègue est donc retenu.
- Devis impression affiche « les clefs » :

Afin de mettre en place le parcours « les clefs », la campagne de communication nécessite des affiches et des dépliants. Lors d'une précédente réunion, le conseil municipal avait déjà donné son accord de principe pour un montant de 700 € environ, les devis sont de 221 € HT pour l'impression des affiches et de 450 € HT pour l'impression de 3000 dépliants. Les devis sont acceptés.
- Abri bus : afin d'alléger la structure de ce dernier, des panneaux seront mis en place entre le mur et la toiture. Le conseil a choisi la couleur.
- Appels à projets 2013/2014 du Parc naturel régional des Causses du Quercy « préservation et valorisation des paysages des Causses du Quercy » fait par l'association culture et patrimoine.

Le 16 juin inauguration du parcours « des clefs » et journée des moulins.
- Peinture pour ralentissement centre bourg.

Un devis à une entreprise privée doit être demandé : le STR de Lacapelle Marival devrait pouvoir nous donner des adresses.

- Logement salle des fêtes : M. ALIBERT Matthieu a quitté le logement depuis le 20 janvier 2013 (courrier de M. ALIBERT M)
- Logement Poste :
 - * Devis peinture suite à une fuite au chauffe-eau et réfection du couloir et de la salle de bain : 1 356€ HT. Ces travaux sont à réaliser avant la fin du mois de février. L'entreprise CLS de Livernon est retenue.
 - * Nettoyage carreaux : depuis le changement des huisseries, les carreaux n'avaient pas été faits par un professionnel. L'entreprise de nettoyage Béatrice CAUBEL propose un devis à 52 € HT. Ce devis est accepté.
- Eglise : une subvention de 6000 € a été accordée à la commune par M. LAUNAY. L'architecte, Gaëlle DUCHENE, retenue lors d'une précédente réunion se rendra dans notre église le 12 février à 9h30 pour effectuer un chiffrage des travaux à réaliser.

La séance est levée à 22h30

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU JEUDI 21 FEVRIER 2013
A 20h30

Absent : M. GUICHOT M.

- Approbation du compte rendu du 01 février 2013 :
Approuvé à l'unanimité.

Le 07 mars à 14h, réunion de préparation à la perception de Lacapelle Marival. Pour voter le budget, les conseillers se réuniront le vendredi 22 mars à 18h en présence de Mme CARROUSSEL, perceptrice.

- Subvention budget 2013
Récapitulatif de 2008 à 2012 sur les subventions réellement versées.
Pour 2013, les montants des subventions sont redéfinis.
Pour l'association Culture et Patrimoine, le montant est identique à celui de l'année dernière mais la mairie achètera un vidéo projecteur et peut être un écran, selon le budget.
Le renouveau Théminoïse : même montant sous réserve de l'achat par la commune d'une serre.

TRIAS : augmentation de 60 € ; Vivre à Thémines : baisse de 60 €. Le conseil municipal souhaite valoriser les associations qui proposent des activités aux personnes extérieures et qui participent à la vie de la commune.

Nouvelles demandes :

- Fédération des associations Mutualistes agricoles : refusée
- Gymnast club Gramatois : après discussion, cette demande est rejetée. Budget resserré, l'association n'est pas de Thémines, peur que ce soit le commencement de nombreuses demandes impossible à gérer.
- Collège Lacapelle Marival : 1 enfant de la commune, 40 € seront alloués.

- Approbation compte de gestion 2012

Le compte de gestion établi à partir des écritures passées en trésorerie doit être identique au compte administratif établi en mairie. Après pointage par la secrétaire, ces deux documents sont en corrélation parfaite pour la commune, le lotissement et le CCAS.

Après lecture, les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

- Requête introductive pour l'aménagement du parc résidentiel de loisir déposée par M. et Mme CARAY et envoyée par leur avocat. A ce jour, aucun courrier reçu du Tribunal administratif.

Afin d'être représentée au Tribunal administratif, la commune est contrainte de prendre un avocat. Sur les conseils de C. MAYONOVE, juriste à l'association des élus du Lot, nous avons sollicité Maître GOUTAL : la rédaction d'un mémoire en défense nécessiterait en première analyse environ 15 heures de travail au taux horaire de 150 € HT soit 2 250 € HT. Cet avocat intervient régulièrement en droit de l'urbanisme. Le conseil municipal décide de nommer Maître GOUTAL comme avocat.

- Questions diverses

- Demande de participation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 240 € pour 3 enfants de la commune, le conseil accepte cette participation.
- Géomètre Hameau : nous avons contacté M. LACHAUD, géomètre à Saint Céré qui avait réalisé le bornage des parcelles au hameau. Notre demande d'agrandissement de 5 parcelles est en cours.
- Signalétique d'information locale : Pays de Figeac
Une charte pour uniformiser les panneaux de signalisation a été mise en place au niveau départemental. En juin 2012, des devis exorbitants avaient été présentés mais la

commune avait refusé ces propositions. Début 2013, des nouveaux tarifs sont donnés avec 70 % de baisse. Le conseil municipal est favorable à ce projet mais attend de recevoir des compléments d'information. Il faut savoir que des amendes pour non-respect de la réglementation seront applicables en 2014.

- Peinture pour ralentissement centre bourg.

Nous avons demandé à M. CONTE du STR de nous donner des adresses d'entreprises qui réalisent des peintures au sol mais pour l'instant nous n'avons pas de nouvelles.

- Jardin public (tél à MARTY le 18 février)

Devis 2013 demandé à l'entreprise MARTY : 13 420.20 € HT pour rénover le muret du jardin public, et avec l'option escalier rénové entièrement 14 635 € HT. Cette dernière proposition de prix est retenue.

- Demander à l'entreprise MARTY de sabler les grilles. Une journée sera organisée pour les peindre.

- Eclairage abri bus

Il faut demander à SDEL d'étudier un possible raccordement au poteau éclairage public 20 mètres plus haut.

- Bilan sur l'état de restes à recouvrer

- Columbarium

Dans peu de temps il faudra agrandir le cimetière, c'est à cette occasion qu'un columbarium sera mis en place.

- Réponse du Conseil Général sur la mise en place de glissières de sécurité en deux points de la route départementale 40 (au-dessus du Moulin de M. BORGION et en protection de la rivière dans le prolongement des deux parapets) : refus mais le Conseil Général analysera la signalisation de danger existante.

- Urbanisme : le permis de construire de M. et Mme VETTESE est accepté au hameau des Vignes

- Demande de Mme PAREJA Maryse pour acheter la parcelle A 811 : cette parcelle n'appartient pas à la commune mais au département, un nettoyage et un jardin potager sont toutefois envisageable.

- Délibération pour la mise à jour du tableau de classement des voies communales : délaissé de la RD 840 au lieu-dit Lestrade.

Lecture du projet de délibération.

- Devis toilettes sèches : il faut compter 1 814.38 € HT pour une cabane pour personnes à mobilité réduite et 1 070.23 € HT pour une cabane standard. Le problème du nettoyage reste entier.

Un devis pour un WC autonettoyant va être demandé.

- Il conviendrait de mettre en place un droit de préemption pour la grange TAYLOR (grange en face de la halle) ainsi que l'entrée de la parcelle desservant la maison PRUNET au Bout du Lieu (problème de parking). Nous allons rechercher des informations sur cette procédure.

La séance est levée à minuit quinze

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 22 MARS 2013
A 18h00

Absent : M. GUICHOT M.

Présence de Mme CARROUSSEL, perceptrice et de M. LABARTHE, Président de la Communauté de communes, M. FRESCALINE, Conseiller Général était excusé.

M. Le Maire demande aux conseillers s'ils acceptent que soient rajoutés deux points à l'ordre du jour afin d'y rattacher des délibérations :

- admission en non-valeur pour M. DURBANO,
- devis pour le raccordement électrique de la maison JARVIS KNOWLES.

Les conseillers acceptent.

- Approbation du compte rendu du 22 mars 2013

Dorénavant, le compte rendu sera envoyé aux conseillers avant affichage pour validation.

- Taxes locales directes 2013

Analyse du tableau faite par Mme CARROUSSEL.

Rapprochement des bases d'imposition de 2011, constat d'une augmentation pour 2012.

Produit attendu pour 2013 : 43 925 € soit 2 631 € de plus par rapport à l'année dernière.

M. Le Maire propose aux conseillers de maintenir les taux. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

- Compte administratif 2012 et budget 2013 : commune, lotissement, CCAS

Un rappel des montants des comptes de gestion est énoncé avant la signature des feuilles par les conseillers qui seront jointes au compte administratif.

* Budget lotissement : Mme CARROUSSEL souhaite commencer par ce budget pour faciliter la compréhension du budget commune.

Les 180 000 € de crédit relais sont à rembourser avant la fin juin 2013.

Pour combler le déficit, 32 194.38 €, il faudra emprunter 50 000 € sur le budget de la commune.

Rappel de Mme CARROUSSEL des trois emprunts en cours.

Cette proposition est acceptée dans le principe mais il conviendra de consulter d'autres banques, notamment La Poste, afin de comparer les taux proposés.

Le budget est accepté par l'ensemble des membres présents.

* Budget de la commune :

Une précision est apportée par Mme CARROUSSEL au sujet des subventions : la version insérée dans le budget est une forme simplifiée qui évite de prendre une délibération pour chaque association.

Les sommes inscrites sur cette annexe du budget doivent être versées aux associations.

Lors du détail des opérations il est évoqué le devis d'Indy System : dans une réunion précédente le conseil avait jugé qu'il était plus sage d'attendre un peu avant de changer les logiciels. Mais avant le 1^{er} janvier 2015 il sera obligatoire d'en changer afin d'être conforme avec les nouvelles normes imposées. Mme CARROUSSEL précise qu'il serait judicieux d'effectuer le changement maintenant. Après discussion, il est décidé d'accepter le devis d'Indy System.

Le budget est accepté à l'unanimité.

* Budget CCAS :

Aucune opération en 2012, les montants sont reconduits à l'identique. Les membres sont convoqués le samedi 23 mars.

- Admission en non-valeur de M. DURBANO

La somme de 231 € dans les restes à payer a été oubliée lors de la dernière admission en non-valeur. Le conseil est favorable pour annuler la dette de M. DURBANO, décédé en 2011. Une délibération sera prise.

- Délibération SIL (Signalisation d'Information Locale)

Après la dernière réunion du conseil, le Pays de Figeac nous a envoyé un courrier nous demandant de nous positionner pour une adhésion au groupement de

commandes pour l'appel d'offre Signalisation d'Information Locale du Pays de Figeac. Après discussion, la question « Etes-vous favorables pour adhérer à ce groupement de commandes ? » est posée : Pour : 5, contre 3, et 1 abstention.
Une délibération sera prise à cet effet.

- La Fédération Départementale d'électricité du Lot nous a adressé une demande d'accord préalable pour l'extension JARVIS-KNOWLES avec une participation maximale de la commune de 800 € pour un cout estimatif de travaux de 5 600 € HT.

Le conseil accepte cette participation. Une délibération sera prise.

Mme CARROUSSEL doit se renseigner pour une procédure d'expropriation relative à une « absence totale » des propriétaires. Sur la commune, deux granges sont concernées.

- Questions diverses

- Achat d'une serre. A la demande du comité des fêtes, une serre va être achetée pour un montant de 1 965 € HT. Cet investissement sera réalisé par la commune et appartiendra donc à celle-ci.
- Afin d'éclairer l'abri bus et ses accès, nous avons sollicité SDEL. Un devis nous été adressé pour un montant de 895 € HT. Ce devis est accepté par tous les membres présents. Avant l'installation, il conviendra de demander l'autorisation aux propriétaires.
- Comité des fêtes : le Président souhaiterait mettre en place une déviation pour la fête votive de 21h à 6h. --
- Urbanisme :
 - une déclaration préalable pour la construction d'un abri pour chevaux par M. BORGION.
 - quatre déclarations préalables pour l'installation de panneaux photovoltaïques par M. ANDRE.

La séance est levée à 20 h 40.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU LUNDI 15 AVRIL 2013
A 21 h00

Absent : M. GUICHOT Marc

- Approbation du compte rendu du 23 mars 2013
Approuvé à l'unanimité
- Approbation des rapports annuels eau et assainissement 2012 (consultables en mairie)
Commentaires sur les volumes consommés, linéaire des canalisations...
Les membres du conseil municipal approuvent ces deux rapports.
- Délibération pour la participation de la commune aux écoles.
 - Ecoles de Gramat (nombre d'élèves non communiqué par la mairie de Gramat) :
Rappel des tarifs de l'année dernière : 1 143.47€ pour un maternelle et 536.89 € pour un primaire.
Maternelle : 1 145€, 1 élève soit 1 145.10 €
Primaire : 513€64, 3 élèves soit 1 540.92 €
Soit au total 2 686.02 €
 - Ecoles d'Aynac (nombre d'élèves non communiqué par la mairie d'Aynac) :
Augmentation de 5% annoncée par téléphone si pas de changement, prendre délibération.

Rappel des tarifs de l'année dernière : 1031.66€ pour un maternelle et 765.32 € pour un primaire.
Maternelle : 1 083.24 €, 3 élèves soit 3 249.72 €
Primaire : 803.58, 7 élèves soit 5 625.06 €
Soit au total 8 874.78 €
- Délibération : définition de la zone de préemption
Rappel : deux bâtiments situés dans le centre bourg sont abandonnés et les propriétaires sont injoignables. Le droit de préemption ne résoudra en rien ces problèmes.
Après discussion les zones U et NBa sont retenues pour appliquer le droit de préemption (8 favorables et 1 contre)
Une délibération sera prise à cet effet et un dossier constitué pour informer toutes les structures concernées par ce changement (Notaires, DDT.....).

- Délibération pour le regroupement de la Communauté de Communes

Une délibération, prise en date du 05 novembre 2012, informait la Sous-Préfecture et la Communauté de Communes Causse Ségala Limargue du souhait de la commune de Thémines, à savoir accepter quelques communes voisines et conserver les 19 communes déjà existantes (rappeler dans la nouvelle délibération).

A ce jour, rien n'est encore décidé mais le conseil municipal renouvelle son intention de rester à la CCSL et de s'agrandir avec quelques communes du canton de Livernon.

- Délibération emprunt.

Etudes des offres de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole.

La Poste ne prêtant pas moins de 100 000 €, le dossier n'a pas donné suite.

Après comparaison des deux offres, le conseil municipal décide de retenir la proposition du Crédit Agricole : emprunt de 50 000 € sur une durée d'amortissement de 15 ans à un taux de 3.80 % pour un remboursement trimestriel. Une délibération sera prise à cet effet.

- Questions diverses

- Lettre des riverains du PRL reçue le 04 avril 2013

Lecture de la lettre des riverains.

- WC Autonettoyant

Deux devis : 25 000 € HT et 35 500 € HT.

Une autre solution devra être trouvée vu le prix exorbitant.

Un réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes pourrait permettre de créer un nouveau WC adapté aux handicapés et accessible par l'extérieur.

- Demande subvention : Le Moutier, La Croix Rouge

Lecture des deux lettres de demande de subvention, après discussion, il est décidé de ne pas donner suite à ces demandes suite au vote :

favorables : 2 ; contre : 6 ; abstention : 1

- Devis peinture traversée commune

Afin de réaliser la peinture au sol dans le centre bourg en guise de ralentisseur, un devis a été demandé à l'entreprise Modern'Signalisation. Le chiffrage est de 971.60 € HT : marquage de passage piétons, de zébra, de place de parking et un marquage des places de parking au foirail.

Le conseil accepte ce devis.

- **Devis CAPEL TUNNEL**

Lors de la dernière réunion un chiffrage pour l'achat d'une serre avait été annoncé à 1600 € HT+ le film à 365 € HT soit un total de 1 965 € HT.

Un autre devis a été demandé avec une option pour optimiser les places assises, un nouveau chiffrage de 2060 € HT. Ce devis est accepté.

- **Email de l'association Art et Patrimoine de Lacapelle Marival :**

Projet de commémoration du centenaire de la guerre de la guerre 1914-1918 avec la Communauté de Communes de Causse Ségala Limargue.

Un travail de recherche est demandé aux communes, Paul BRUNET au nom de l'association Culture et Patrimoine s'en chargera.

- **Extincteur salle des fêtes**

Lors d'une soirée à la salle des fêtes, un extincteur a été vidé « pour s'amuser ». Le coût de remplacement de l'extincteur est de 314.28 € HT. Cette facture devra être réglée par l'auteur des faits.

- **LATTA Lestrade**

Un devis de 280 € HT est proposé pour élaguer un marronnier au lieu-dit Lestrade qui représente un danger pour les riverains. Devis accepté.

- **URBANISME : certificat d'urbanisme :**

- Mme ANDRIEU POUJADE : Les Combes pour deux lots
- M. LANDES DELPON Roland : Le Frau

- **Inauguration de la balade virtuelle le 17 mai à 15h**

La séance est levée à minuit

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 07 JUIN 2013
A 21 h00

Absent : M. GUICHOT Marc

M. Le Maire demande aux conseillers si un point à l'ordre du jour peut être rajouté :
délibération pour l'encaissement d'un chèque émis par Groupama ?
Les conseillers acceptent.

- Approbation du compte rendu du 15 avril 2013

Approuvé par l'ensemble des membres présents.

- Sortie scolaire Gramat : demande de subvention

Lecture de la lettre du directeur de l'école Clément BROUQUI à Gramat demandant une participation à une sortie scolaire. Le montant demandé est de 35 € pour un enfant de la commune. Le conseil municipal accepte cette demande.

- Participation communale aux extensions de réseaux électriques

Examen des différents certificats d'urbanisme (CU) déjà envoyés à la DDT.

Après discussion, le conseil décide de fixer une participation communale de 1000 € maximum pour le raccordement d'un bâtiment individuel à usage d'habitation suite à un permis de construire. Une délibération sera prise à cet effet.

Afin que le CU au nom de Mme ADRIEU-POUJADE soit accepté, il convient de déplacer les panneaux d'agglomération de 80 mètres pour que l'accès aux parcelles soit conforme à la réglementation. Le conseil est favorable sous réserve de l'accord du STR. Si réponse favorable, une délibération sera prise.

- Analyse de l'étude préalable pour la restauration intérieure de l'église et décision sur la suite à donner

Etude du chiffrage et descriptif des travaux réalisée par Mme DUCHENE, architecte. Après lecture le conseil décide de réaliser la première tranche : Confortations de maçonnerie pour un montant de 40 486 €HT + les frais d'architecte 6 072.90 € soit un total HT de 46 558.90 € HT.

- Délibération sur l'extension de la Communauté de Communes

Point sur la réunion d'information du 05 juin, ouverte à tous les conseillers de la communauté de communes portant sur la présentation des dotations intercommunales.

Le conseil municipal de Thémis conserve sa position, à savoir une Communauté de

Communes étoffée de 5 ou 6 communes supplémentaires mais pas une fusion avec Figeac.

- Encaissement d'un chèque de 1 200 € de Groupama.

Ce montant correspond au remboursement d'une partie de la facture de SELARL GOUTAL ALIBERT, notre avocat pour notre mise au tribunal par Mr et Mme Caray.

- Questions diverses

- Convention contribution solidarité

Lecture de la proposition de convention. Le conseil autorise M. le Maire à signer cette convention qui est une procédure de télé déclaration et de paiement de la contribution de solidarité.

- Identification et numérotation des voies

A la demande de la Poste, il convient d'identifier et de numéroter les voies. Pour attribuer des noms de rues et des numéros, une carte du centre bourg sera envoyée aux conseillers pour qu'ils puissent proposer des noms. Une réunion sera organisée pour en discuter.

- Lettre de Mme GAUDAS

Lecture de la lettre

- Etat des restes à payer des locataires : en cas de non-paiement une visite sans préavis aura lieu au logement par des représentants de la commune et dans un deuxième temps si nécessaire une saisie sur salaire sera demandée à la perception.

- Courrier film LORBLANCHET-Information

Le tournage du film de Michel LORBLANCHET va commencer par la grotte des merveilles et son environnement le vendredi 10 juin. Le planning des autres prises de vue est achevé. Le film général sera disponible pour la saison 2014.

- Lecture de la lettre de M. VIDAL Bernard.

Après lecture de la lettre, le conseil décide d'envoyer une copie de cette dernière avec le devis de M. BARIVIERA à M. FRESCALINE, Conseiller Général.

- Achat de la licence IV qui est à vendre sur la commune : se renseigner pour connaître les modalités d'achat.

- Compte rendu suite à la réunion de la formation spécialisée carrières de la CODENAPS du 14 mai 2013 à la DDT du lot à Cahors : demande d'autorisation pour 30 ans et une production maximum annuelle de 250 000 tonnes.
Lors de cette réunion, M. le Président a proposé aux membres de la commission de se prononcer sur la demande d'autorisation de renouvellement et d'extension de la carrière de la SAS CARRIERES du Sud-Ouest : avis favorable : 7, avis défavorable 1, abstention : 0
- Visite sanitaire de la halle par une personne des bâtiments de France établie le 24 avril 2013 : nécessité de travaux d'entretien.
- Marie Claire ROUGIE a rencontré Mme LANDES E. de la bibliothèque de Leyme. Elle souhaite passer dans les communes pour apporter des livres de la bibliothèque de Leyme pour les habitants. Le premier passage se fera le jeudi 20 juin de 10h à 12h à la salle des fêtes avec un passage tous les mois.
- Patrimoine du pays et des moulins et objets ronds le 15 et 16 juin 2013. Le détail de ces journées sera distribué dans toutes les boites aux lettres de la commune.
- Mettre un banc au terrain de foot
- Vidéo projecteur : achat à voir par Paul BRUNET.
- La séance est levée à minuit trente

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2013,
A 21h00

Absent : M. GUICHOT M.

- Approbation du compte rendu du 07 juin 2013

Approuvé à l'unanimité.

- Convention avec l'état pour instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols

Après lecture de la convention, le conseil municipal décide de prendre une délibération pour émettre un avis favorable à la signature de cette convention qui est un simple renouvellement.

- Intercommunalité : Projet de fusion des CCCSL, Figeac-Communauté et Vallée-et-Causse

Réunion de la CCCSL fin juillet à Rueyres : le projet de fusion avec Figeac Communauté n'a pas été validé par la majorité des membres présents (pour : 21 ; contre : 23 ; blancs : 2)

La CCCSL nous a envoyé un modèle de délibération pour un projet de fusion CCCSL, Figeac-Communauté et Vallée-et-Causse, après lecture de cette proposition de délibération ainsi que de l'arrêté préfectoral DRCP/2013/108, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas accepter le projet de périmètre proposé par l'arrêté inter préfectoral DCRP/2013/108. La délibération sera prise à cet effet.

- Participation aux frais de cantine pour les écoles de Gramat 2013-2014

Pour les parents dont les enfants sont scolarisés à Gramat, le cout du ticket de cantine est de 5 € pour l'année 2013-2014 (4.20 € l'année dernière). La base de remboursement est de 3.40 € (prix avant distinction parent habitant à Gramat ou non) soit une participation de la commune de 1.60 € par ticket de cantine (0.80 € l'année dernière).

Les Gramatois paient 2.13 € le repas.

Trois enfants de la commune sont scolarisés à Gramat.

Pour information, le prix du ticket de cantine à l'école d'Aynac est 3.30 € pour tous, domiciliés sur la commune ou non.

Tous les membres du conseil sont favorables à cette participation de 1.60 €.

Une délibération sera prise à cet effet.

- Délibération : RQPS Assainissement non collectif (à consulter en mairie)

Le conseil approuve ce rapport. Une délibération sera prise à cet effet.

- Logement vacant au-dessus :

- *de la salle des fêtes*

- *M. MONTERVERDI Jérémy et M. ALIBERT David quittent le logement au-dessus de la salle des fêtes au 31/08/2013. Etat des lieux fait.

- *M. AYRAL et M. PIALOU doivent intervenir.

- *de la mairie*

- *M. DELSAHUT Tristan et BRUNET Lucie quittent l'appartement au 1^{er} novembre 2013, lettre reçue le 05 septembre 2013.

- *Demande logement Salle des Fêtes : FAUVEL Séverine : des travaux de rénovation sont prévus et la date de disponibilité de ce logement est à ce jour inconnue. Une lettre sera envoyée à Mme FAUVEL.

- *Logement T3 et T2*

- *chauffage : changer chaudières, demander une étude à Primagaz pour évaluer les besoins.

–ETAT DES RESTES DUS des locataires–

- Questions diverses

- Mme JOUANY : entretien de la salle des fêtes

- Mme JOUANY demande sa retraite au 31 octobre 2013 mais propose de continuer le ménage à la salle des fêtes, l'ensemble du conseil municipal y est favorable.

- Eglise

- Demander à Mme DUCHENE (architecte) de déposer une demande de subvention auprès de M. BRU (Conseil Général)

- Chicanes

Effacer le marquage de la chicane devant chez M. NIVET.

Contacteur un bureau d'études pour monter un projet de ralentisseurs.

Demander au Conseil Général de refaire le marquage au sol du STOP devant chez M. NIVET.

- 6 octobre : congrès des maires et des élus à Gourdon

A inscrire : Bernard, Jean Christophe ?

- Urbanisme :

*RDV du 03/09 sur place en présence du PNRCQ, de la DDT et de l'ABF :

- PC BECHEMIN pour le garage.

- CU POUJADE ANDRIEU. Un rendez-vous a été pris le 26/09 avec l'architecte des bâtiments de France et Mme POUJADE.

*PC DE LARQUIER, extension de l'existant

*DP PAREJA, transformation garage en commerce (projet abandonné)

*CU information, Maison CASTELEYN (DIA : droit de préemption déclaration d'intention d'aliéner)

*CU information, PONS Monique à Gruffiel

- ALIBERT David doit rembourser 120 € à la commune pour la recharge de l'extincteur au lieu de 376 € l'extincteur.

- Jardin public :

- FAPEC : Subvention muret jardin public : le montant du devis pour son calcul doit atteindre 20 000 € HT minimum.

-1 500 € subvention obtenue par le Conseil Régional : Muret jardin public

- Conseil Général : organisation du trafic poids lourds sur le réseau routier départemental.

Analyse de la proposition d'organisation du trafic poids lourd sur le réseau départemental. Pas de remarque particulière.

- Mise en place d'une assistance technique aux collectivités, le Conseil Général demande au conseil de donner un avis : on verra l'évolution dans les années à venir.

- Devis pour un éclairage public au niveau de l'abri bus : après le refus de la propriétaire, Mme DE COCK, d'installer un luminaire sur sa maison, un nouveau devis a été fait par SDEL pour une implantation d'un luminaire support bois pour un montant de 1 345.00 € HT. Le conseil accepte ce devis.
- Participation au « Jour de la Nuit » le 12 octobre : extinction de l'éclairage public sur la commune.
- L'atelier de JP AYRAL et le local face à la boucherie de J BRUNET sont à vendre.
- Sophrologie : si 2 séances par semaine sur deux jours, la location de la salle des fêtes sera de 50 €/mois, si une séance le tarif de 30 € est maintenu.
- Lettre de l'association des élus du Lot : courrier du président LAUNAY invitant à une mobilisation à l'approche du troisième anniversaire de captivité des otages du SAHEL. Une banderole de soutien est proposée au tarif de 390 €. Une lettre sera adressée aux élus du Lot pour les informer que la commune soutient les otages mais n'envisage pas l'achat d'une banderole.
- La Médaille d'Argent sera remise à M. LACARRIERE Bernard en récompense de son dévouement au service des collectivités locales le 16 ou le 30 novembre à 11h.
- La séance est levée à minuit quinze.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 11 OCTOBRE 2013,
A 21h00

Absent : M. GUICHOT M.

- Approbation du compte rendu du 13 septembre 2013

Approuvé à l'unanimité.

- Demande logement :

- au-dessus de la mairie : par lettre du 21 septembre, Mme BOUDET Josiane demeurant place de la halle a sollicité le logement situé au-dessus de la mairie. Le conseil municipal accepte cette demande.

- logement au-dessus de la salle des fêtes : par lettre du 10 octobre, M. BOULAY Emmanuel domicilié en Dordogne a sollicité le logement au-dessus de la salle des fêtes. Le conseil municipal accepte cette demande, le locataire souhaite prendre possession de l'appartement au 01 décembre 2013.

- Identification et numérotation des voies

Conformément à la demande de La Poste afin de faciliter la distribution du courrier, le conseil municipal a défini les noms des principales rues dans le centre bourg.

VOIR CARTE PAGE 26 et 27

- Devis GETUDE pour aménagement ralentisseurs

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, il avait été convenu de faire appel à un bureau d'étude pour mettre en place des plateaux surélevés. Après une visite sur site, un bureau d'études propose les devis suivants : 700 € HT pour le levé topographique et 1 290 € HT pour l'étude de sécurité soit un total de 1 990 € HT.

Après discussion, à la question « souhaitez-vous accepter ces devis ? », quatre conseillers répondent favorablement et cinq y sont opposés.

Le devis de l'étude est très onéreux compte tenu du nombre de ralentisseurs susceptibles d'être installés voir pas du tout.

L'aménagement de plateaux surélevés ne sera donc pas mis en place.

- Questions diverses

- Levée d'un emplacement réservé au POS

Suite à la demande de permis de construire refusée, déposée par M. BECHEMIN pour la construction d'un garage isolé sur la parcelle N°806 (emplacement réservé), le maire souhaite proposer au propriétaire de construire son garage sur la parcelle N°807 à l'emplacement de la grange existante. Les membres du conseil y sont favorables.

- Devis INDY : les logiciels emprunt et inventaire sont indispensables pour le passage au PESV2. Le devis s'élève à 590 € HT, le conseil accepte ce devis.

- Veillée du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy : trois thèmes ont été proposés, M. Le Maire a retenu « l'histoire des Moulins », une décision devant être prise avant le 10 octobre. Le PNRCQ doit nous avertir si la commune est retenue pour cette animation.

- Eglise, travaux intérieurs de l'église :

Les dossiers de consultations des entreprises, la direction des travaux et l'assistance aux opérations de réception vont être confiés à l'architecte pour un montant de 6 101.64 € HT.

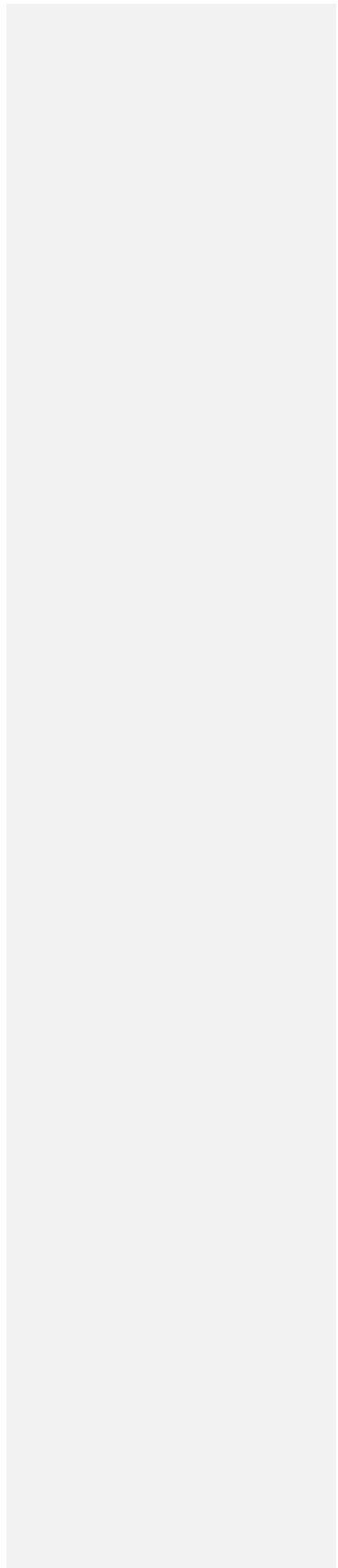
Une délibération actualisée pour demander les subventions (FRI, DETR, Conseil Général) va être prise.

- Cinq panneaux d'affichage vont être commandés pour les élections.

- Sur proposition de La Sous-Préfète, la commune attend sa venue dans notre village, son secrétariat doit nous prévenir de la date retenue.
- Comme chaque année une délibération sera prise pour le remboursement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2013 par les locataires. Cette année, le montant de cette taxe sera de 79 € pour l'année. Un prorata sera effectué en fonction du nombre de mois de location.
- **URBANISME :**
Renseignements d'Urbanisme et Certificat d'Urbanisme pour information pour le terrain appartenant à Mme PONS à Gruffiel.

Permis de Construire de M. BECHEMIN pour son garage, à côté de la mairie, refusé.
- Cérémonie du 11 novembre : le 10 si une messe est célébrée sinon le 11.
- Goudron + sable sur la chicane à effacer devant chez M. NIVET

La séance est levée à 1 heure.



Informations

Association Ségala-Limargue 2013 - 2014

L'Association Ségala-Limargue (ASL) - créée en 1982 - a pour objet de soutenir, coordonner et développer la vie associative et communautaire dans les cantons de Lacapelle-Marival, Latronquière, Sousceyrac, et leurs environs.

Elle a pour but de :

- répondre aux aspirations des habitants de ce territoire à travers la mise en œuvre et le développement d'initiatives, d'actions ou de services concourant au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie sociale locale.

- mettre en place des services et des actions d'intérêt collectif et public sur la base de contrats d'objectifs négociés avec diverses catégories de partenaires.

L'ASL regroupe deux centres sociaux : espaces de proximité, de dialogue et de rencontre, espaces de construction, de gestion de projets qui contribuent à la vie locale, au mieux vivre des habitants, espaces où sont pris en compte les dimensions familiales et intergénérationnelles, espaces de construction collective dans le droit au respect et à la dignité de tout être humain quels que soient son origine et son statut social, espaces de solidarité face aux diverses formes d'exclusion et de discrimination, espaces d'ouverture vers les autres ...

Voici en quelques lignes les principales actions et activités menées :

Insertion socio-professionnelle : une animatrice en insertion accompagne des bénéficiaires du RSA dans une démarche de sensibilisation vers l'emploi et/ou de mise en situation professionnelle (stage P.I.L.O.T.E).
Conventionnement Conseil Général 46.

Un espace de convivialité au féminin : autour de différentes thématiques et de supports variés, arts plastiques, créativité, multimédia, pratiques théâtrales, ... pour un mieux-être et une meilleure insertion sociale - A Latronquière / Sousceyrac.

Actions collectives de promotion de la santé globale : sensibilisation hygiène bucco-dentaire, dépistage cancers, alimentation, hygiène de vie, bilan de santé CPAM,...

Ateliers "Loisirs créatifs adultes" : patchwork, couture, broderie, activités diverses, convivialité autour de boissons chaudes et de gâteaux fait maison, rencontres et échanges sont au programme. Des sorties à thème, des visites, des stages de formation de telle ou telle technique, ... sont également organisées.

Sur le canton de Lacapelle-Marival, l'atelier fonctionne le mardi après-midi alternativement à Leyme, Sainte Colombe, Issendolus, Thémines

Sur les cantons de Latronquière et Sousceyrac, l'atelier fonctionne le jeudi après-midi alternativement sur différentes communes.

Petite enfance : Développement en partenariat avec les collectivités locales et les habitants de services d'accueil au niveau de la petite enfance.

Micro crèche " les Petits Princes " - Création en 2002 d'une halte-garderie, aujourd'hui micro crèche, soutenue par la MSA et la CAF. Capacité d'accueil de 8 places, du lundi au vendredi de 8h15 à 18h 15 à Latronquière. Installation dans de nouveaux locaux 1er trimestre 2014.

Structure d'accueil de tout-petits "les Premiers Pas en Ségala" - Ouverte depuis février 2006, à Labathude, elle a une capacité d'accueil de 18 places - accueil du lundi au vendredi, de 7h 30 à 18h 30.

Ouverture en 2010 du RAPE/RAM "Les Petites Mains", relais d'accueil petite enfance/ assistantes maternelles, sur le canton de Lacapelle-Marival. Accueil, animations, permanences les mardis et jeudis, rue Fricou à Lacapelle-Marival. Itinérance sur Leyme et Issendolus.

Des activités éducatives et de loisirs sont proposées les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants des cantons de Latronquière, Sousceyrac et Lacapelle-Marival : animations à thèmes, sorties à la journée, mini-camps, stages,

....

Accueil de loisirs de Leyme

Accueil de loisirs de Sousceyrac

Transport possible en mini-bus 9 places au départ de Latronquière (accueil matin/soir à la salle de fêtes

Au départ de Lacapelle Marival (accueil matin/soir au centre social) pour Leyme.

Possibilité de paiement aides CAF, bons MSA, chèques ANCV, Aide CE, Tarifs dégressifs fratrics

Mission ados : montage de projets, mise en place d'un programme d'animations, de séjours avec les adolescents, animations autour de l'adobus espace/camion itinérant permettant des rendez-vous jeunes dans les différentes communes du territoire.

Point d'accueil périscolaire de Leyme : fonctionne durant l'année scolaire, avant et après le temps scolaire.

Temps d'activités périscolaires TAP : dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, intervenants ASL dans certaines écoles maternelles et primaires.

Accompagnement à la scolarité :

Pour les collégiens : ateliers de sensibilisation et d'ouverture culturelle (jeux coopératifs, ateliers d'écriture/lecture/théâtre, groupe d'échanges,...).

Vacances en famille - familles en vacances : des collaborations avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot permettent d'accompagner des familles pour des temps de loisirs, de vacances. Moments privilégiés pour l'épanouissement et le renforcement de la cellule familiale.

Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) : dispositif national coordonné par l'ASL sur le nord du département du Lot. Il regroupe des familles, des associations, des élus, des professionnels, des institutions, ... qui agissent dans le domaine de l'appui à la parentalité.

Cultures du cœur : "L'égal accès à tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté". L'ASL est un relais local de cultures du cœur; permet, sous conditions, un accès gratuit à certains spectacles ou activités de loisirs.

Soutien aux aidants familiaux / personnes âgées dépendantes : dans le cadre du collectif " aide aux aidants familiaux du Ségala-Limargue" : rencontres / débats thématiques, temps de convivialité, groupe de paroles avec un psychologue, rencontres musicales,...

Initiatives intergénérationnelles : réalisation de tapis/tabliers de lecture pour l'éveil des tout-petits ; projet autour du "Yarn Bombing" (tricot graffitis).

Partageons nos talents, nos expériences, nos passions : Créons des temps de convivialité, échangeons des savoirs, des pratiques, des expériences ! Les thèmes sont définis en fonction de propositions faites par les habitants du territoire. Ces temps de rencontre s'organisent sur le principe de la réciprocité et de la gratuité.

Gymnastique d'entretien adultes et seniors :

par un éducateur sportif BPJEPS - à Sainte Colombe, Latronquière, Gorses et dans le cadre des associations de gymnastique volontaire d'Issendolus, Lacapelle-Marival, Leyme, Predeignes et l'Amicale des Aînés de Sousceyrac.

"Ensemble, associations nous" : promotion et renforcement du tissu associatif local : aide individualisée aux associations pour trouver des réponses à des besoins spécifiques ; mise à jour du répertoire des associations ; mise à disposition de

fonds documentaires "associations" dans des bibliothèques ; mise à disposition de mini-bus 9 places pour les associations, ...

Ecole de musique du Ségala-Limargue :

Plusieurs lieux d'enseignement sur les 3 cantons.

Par ex : Chant - piano - harpe - accordéon - violon - batterie - flûte - guitare classique - synthétiseur - guitare électrique - guitare basse - éveil musical - solfège - chorales enfants/adolescents/adultes - groupe rock ados / adultes - orchestre - atelier musique improvisée - atelier musique assistée par ordinateur, ...

Cyber-TIC pour Tous :

Initiation à l'utilisation de l'informatique, d'Internet et des outils multi-médias.
Labellisation ESPAP (Espace Services Publics de Proximité). Cyberbase située dans les locaux du Pôle Multiculturel Communautaire à Leyme - Activités itinérantes.

Siège administratif : rue principale - 46 120 LEYME Tel : 05/65/38/98/17

Fax : 05/65/38/99/94

Mail : association.segala.limargue@wanadoo.fr

Site Internet : www.association-segala-limargue.fr

LEYME, 46 120

Accueil individuel, au pôle multiculturel communautaire

Tél : 05/65/38/98/17 - Fax : 05/65/38/99/94

ALSH - Tél : 05/65/38/85/86

CYBER TIC pour TOUS - Tél : 05/65/10/07/80

LACAPELLE-MARIVAL, 46 120

Accueil individuel, RD 940, face au crédit Agricole - Tél/Fax : 05/65/11/07/98

L'oustal des familles, place Larroque

Ecole de musique, RD 940 - Tél/Fax : 05/65/11/07/98

RAPE "les petites Mains", rue Fricou - Tél : 06/30/30/30/80

Rendez-vous itinérants Adobus - Tél : 06/85/42/76/62

LABATHUDE, 46 120

Structure Multi-Accueil "Les 1er Pas en Ségala", La Remise Tél/Fax :
05/65/11/65/43

RUDELLE, 46 120

Ecole de musique, Salle multi-activités

LATRONQUIERE, 46 210

Accueil individuel, Maison Communautaire - Tél/Fax : 05/65/40/32/29

Micro-Crèche "Les Petits Princes" - Tél : 05/65/11/03/68

Ecole de musique - Le bourg

Rendez-vous itinérants Adobus - Tél : 06/85/42/76/62

CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 1914

L'association Art et Patrimoine de Lacapelle-Marival prépare, en collaboration avec les habitants de toutes les communes du canton, une exposition dans les salles du château sur le thème de la Guerre de 1914.

Cette exposition a pour but de mettre à l'honneur les poilus de nos communes. Elle retracera leur vie au front, mais aussi celle de leur famille pendant leur longue absence.

Dans ce cadre, nous recherchons:

-des documents (photos, lettres, objets, journaux de l'époque ...) relatifs aux soldats de nos villages.

-des objets en relation avec cette guerre

Si vous disposez de tels documents ou nous vous invitons à prendre contact avec notre association.

L'exposition sera ouverte les samedis, dimanches et jours fériés de la période du 24 mai au 9 juin inclus. Elle se terminera par une commémoration officielle intercommunale le Lundi de Pentecôte.

Par ailleurs une ou plusieurs personnes de chaque commune sont en cours de recherche pour présenter un livret par commune « Hommage à nos soldats de la grande guerre ». Si vous pensez avoir un document qui pourrait y figurer, ou une photo de soldat de la commune mobilisé au cours de ce conflit, vous pouvez les proposer à Paul Brunet ou Jean-Claude Vidal, ou à la mairie qui transmettra. Ils seront scannés et rendus. Si vous êtes intéressés par ces recherches vous pouvez vous joindre à eux.

Nous vous remercions par avance de votre aide.

J.M.SION
Association Art et Patrimoine
05 65 33 75 13

Syndicat AEP de Thémynes



Syndicat AEP de Thémynes

Adduction Eau Potable et gestion Assainissement collectif

Mairie

46120 THEMINES

Tél : 05.65.40.96.89 - Fax : 05.65.11.24.76

siaepthemines@orange.fr

TARIFS EAU 2014 HT

Abonnement principal annuel	: 83.00 € HT
Abonnement secondaire annuel	: 58.00 € HT
Conso de 0 à 300 m3	: 1.28 €/ m3 HT
Conso > 300 m3	: 0.84 €/ m3 HT
Participation Syndicat Limargue	: 33.20 € par an
Redevance Pollution	: 0.305 € /m3HT

TARIFS ASSAINISSEMENT 2014 HT

Abonnement annuel	: 84.00 € HT
Consommation	: 1.08 €/ m3 HT
Redevance Collecte	: 0.23 € /m3

VOTRE SYNDICAT VOUS INFORME

L'eau en chiffres :

- 9 communes adhérentes
- 98.23 km² de territoire desservi
- 172 km de canalisations
- 2 399 habitants et 1552 compteurs gérés
- 161 426 m³ d'eau facturée en 2013
- 25 analyses annuelles réalisées par la DDASS et le Conseil Général du Lot

Service technique Eau Potable: 06.87.50.30.74

Mr Couderc Gérard

Mr Brunet Gilles

Service technique Assainissement : 06.32.41.39.47

Mr Chalier Frédéric

Service Administratif : 05.65.40.96.89

Mme Rougié Carine

Mme Raffy Stéphanie

Permanences téléphoniques :

Lundi : 9h00–16h00

Mardi : 8h30–16h00

Mercredi : fermeture

Jeudi : 8h30–16h00

Vendredi : 8h30–12h30

Samedi : 9h00–12h00

- Pour toute modification intervenant sur votre contrat, prévenez aussitôt le Syndicat et transmettez les pièces suivantes :

▫ En cas de vente : copie de l'attestation notariale de vente + index relevé le jour de la vente + les adresses postales respectives du vendeur et de l'acheteur

▫ En cas de décès, indiquez nous le nom du notaire en charge de la succession afin que les factures restant dues et à venir soient comptabilisées par le notaire avant la clôture de la succession.

▫ En cas de changement d'usager (divorce, donation, ..), courrier manuscrit et signé par toutes les parties concernées.

- La surveillance et l'entretien courant du compteur sont, et restent à la charge de l'abonné. Nous vous conseillons de contrôler régulièrement votre compteur et de protéger celui-ci du gel. Entourez-le de polystyrène ou de plaque de type Styrodur MAIS SURTOUT PAS DE PAILLE, NI DE TISSUS, NI LAINE DE VERRE (qui absorbent l'eau et maintiennent le gel au niveau du compteur).

- Toute fuite ou détérioration doit être signalée à nos services par les abonnés sans délai.

A l'approche de l'hiver et pour éviter les désagréments constatés l'année dernière avec les fortes gelées, nous vous conseillons en cas d'absence prolongée :

De fermer le **robinet d'arrêt** avant compteur

De vider intégralement votre réseau intérieur en **ouvrant les purges** après compteur et TOUS les robinets de l'habitation.

De SURVEILLER durant 1 HEURE ENVIRON pour vérifier l'absence d'écoulement

LE COMPTEUR NE DOIT PAS TOURNER - En cas de toute, contactez nos techniciens au 06.87.50.30.74



Mis en forme : Police :Trebuchet MS,
14 pt

Purge de l'installation
intérieure

Purge du compteur

Robinet d'arrêt

Vie des associations

Association des propriétaires et chasseurs de Thémines

Président : VIATGE Didier

Trésorier : SALVAN Hervé

Garde-chasse particulier : CLEMENÇON Pierre

Piégeurs agréés : VIATGE Didier CLEMENÇON Pierre

Plan de chasse chevreuil : 17 colliers attribués

Club Sport Détente

De janvier à mai et d'octobre à décembre 2013, les licenciées du club ont suivi régulièrement les séances de gymnastique animées par Stéphane LESTRADE.

Le jeudi 19 décembre toutes les licenciées ont organisé un excellent repas pour remercier Stéphane de ses loyaux services et de sa gentillesse car ce dernier dès janvier 2014 s'est engagé dans de nouveaux horizons professionnels (éducateur sportif spécialisé).

L'association Ségala Limargue, avec l'association Prosport Lot doivent nous présenter mi-janvier la personne qui sera amenée à lui succéder.

13 licenciées sont impatientes de retrouver les tapis de gym.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous rejoindre pour partager un moment d'efforts et de détente.

Françoise BRUNET

Tél : 05 65 38 71 98

Andrée LUCHET

Tél : 05 65 40 88 07

Les amis de l'Ouyse

Le concours de pêche de 2013 à été une belle manifestation. Une cinquantaine de pêcheurs ont participé. Ils ont apprécié la bonne organisation le bon accueil et la quantité des lots distribués.. Les adhérents devront tenir une assemblée ordinaire afin d'élire un bureau. Avis aux pêcheurs du village, c'est grâce à cette association que le plan d'eau de la prairie a pu être conservé, que le ruisseau reçoit chaque année son repeuplement. Il serait dommage d'abandonner le travail de cette association.

Comité des fêtes : Le renouveau Théminoïis

2014 sera une année de changement avec un concert des FLAGRANTS DELIRES prévu le 5 juillet !!

Le comité des fêtes tient tout d'abord à souhaiter une bonne et heureuse année aux Théminoïis. Il leur offre ses meilleurs vœux.

Les aubades se passeront le week end du 29 juin.

La fête votive se passera donc le week- end du 4 juillet, le comité de Thémines a décidé d'organiser un marché gourmand avec des producteurs locaux basé sur le principe d'une vente directe entre les producteurs et les visiteurs avec une dégustation sur place ou à emporter. Après le marché gourmand se déroulera une soirée animée par SONO HF46. Le week-end continuera le samedi avec la messe et le dépôt de gerbe à 17h, cette journée s'achèvera par un concert organisé par les flagrants délires avec danseuses, spectacle pyrotechnique etc Pour la journée du dimanche la matinée commencera par une brocante – vide grenier avec le fameux concours de l'objet insolite suivi d'un repas champêtre.

De plus des changements ont eu lieu au sein du comité,

Président : Jérémy Monteverdi ; Trésorier : Robert CHARAZAC ; Secrétaire : Léa Capraro

Le comité des fêtes tient à vous remercier pour votre participation 2013 et vous attend impatiemment pour mettre l'ambiance lors de la fête prévue en 2014 !!!!

Le renouveau Théminoïis



**Les activités du club de spéléologie
théminoise TRIAS
en 2013**

Thémines Rueyres Intercommunale
Association Spéléologique
agrée Jeunesse et Sport
Affiliée à la fédération Française de Spéléologie

Bonne année 2014 !

Les 23 membres du club de spéléo théminoise souhaitent à tous les habitants de Thémines une bonne et heureuse année 2014, en espérant pouvoir vous faire découvrir cette année une partie de ce monde merveilleux qui n'est qu'à quelques mètres sous vos pieds.... Avis aux amateurs !

Une année pleine de rebondissements !

Nos spéléos théminoise ont cumulé plus de 500 journées sous terre en 2013. Si la plupart des sorties avaient pour but la recherche de nouvelles cavités et galeries, ou tout simplement, la visite de cavités lottoises pour de jeunes spéléologues, beaucoup de journées furent aussi consacrées à des activités destinées au public ou à la protection de l'environnement souterrain.

Les chantiers de désobstruction ont permis d'ouvrir un nouvel accès et plusieurs centaines de mètres de conduits dans une rivière souterraine gramatoise, un départ de galerie dans la perte Raffy, de nouvelles galeries aux Vitarelles, de nouveaux chantiers de désobstruction sur le causse quercynois ou en Périgord.

7 jeunes personnes ont appris les différentes techniques spéléologiques grâce à l'enthousiasme de Marc. Plusieurs d'entre elles rejoignent le club.

2013 c'est aussi un changement de réglementation d'accès au réseau des « Gouffres ». Ainsi le TRIAS y a pu mener à bien plusieurs projets, aidé par le CNDS (« ex Jeunesse et Sport »), la mairie de Thémines, l'Association « Culture et patrimoine » et le Comité départemental de Spéléologie.

En Juin, nous avons participé à **la journée des moulins** en faisant visiter la grotte Raffy à une vingtaine de théminoise et en ayant sécurisé l'accès aux abords de la perte de la Moulins.



Journée des moulins : sortie de la grotte Raffy...

Fin septembre, le TRIAS avec Culture et Patrimoine ont **sécurisé l'accès artificiel aux Pertes de Thémynes** (1/2 mètre-cube de béton armé...), puis les spéléo ont équipé de façon durable l'accès à la galerie des Anciens (40 broches inox et 200m de corde neuve...). Quatre théminoïses ont dans la foulée pu visiter l'intérieur des pertes de Thémynes en ressortant par la Perte de l'Arche...



La sécurisation de l'accès artificiel au réseau des pertes et installation de broches inox.

Début octobre : **les Journées de la Spéléo** qui vous sont maintenant familières. Cette année, le défi était d'initier les gens à la spéléo dans les pertes de Thémynes en toute sécurité (et malgré les caprices du temps...). 108 personnes ont pu découvrir une partie du réseau et les joies d'un bain (volontaire ?) dans les eaux à 10 degrés. L'ambiance sous la halle était très festive et conviviale



La galerie du Lac Blanc éclairée pour les Journées de la Spéléo



Effervescence sous la Halle, avant d'aller sous terre.....dernières leçons de Marc (JNS 2013)

Et 2014 ?

L'Assemblée générale, tenue à Thémines début janvier a mis en place un programme ambitieux, ce qui témoigne du dynamisme du TRIAS.

La participation de plusieurs de ses membres au Spéléo-secours, à des stages de perfectionnement, et à d'autres opérations organisées par le CDS 46 est déjà actée. Les chantiers ne manquent pas : nous vous informerons de toute belle découverte !!

L'opération citoyenne de nettoyage des « Gouffres »

Opération nettoyage des gouffres ouverte au public, lors du *week-end de pentecôte, les 7 et 8 juin 2014 (Dates à confirmer)*

Le CDS 46 et le TRIAS ont mis en place le projet écocitoyen de nettoyage des « gouffres ». L'objectif est de permettre la participation du public, aux côtés de spéléos, au nettoyage de la zone des moulins.

Le CDS 46 a déjà organisé ce type d'action de dépollution ailleurs dans le Lot. A Thémines, il s'agira de dépolluer l'entrée des différentes pertes, mais aussi de débarrasser les rives des arbres qui menacent de tomber. Du matériel lourd sera aussi mis en œuvre. Vous êtes cordialement invités à participer à cette opération de protection de notre environnement, de notre eau, et de notre patrimoine.

Le TRIAS remercie tous ceux qui ont - de près ou de loin - eu un œil curieux sur nos activités, et vous qui venez de prendre le temps de lire ce petit rapport d'activité.
Encore meilleurs vœux 2014, et...à très bientôt sous la halle, ou sous terre.
le TRIAS



Association culture et patrimoine

Notre association présente ses meilleurs vœux à tous les Théminois. Elle les remercie pour leur participation et l'intérêt qu'ils portent pour nos travaux et nos manifestations. L'année 2013 a été riche en réalisations. Enfin la balade virtuelle est opérationnelle. Nous n'avons pas encore de résultats sur sa fréquentation et l'appréciation des visiteurs. Nous avons mis dans cette réalisation toute notre énergie. Ce fut une aventure très enrichissante pour découvrir notre village et l'ouvrir au tourisme moderne. Nous l'avons inaugurée deux fois. Le 17 Mai avec la presse, les élus, les responsables de tous les organismes qui nous ont épaulés. Puis les 15 et 16 Juin au cours des journées des moulins. Pour cette

manifestation, la visite des moulins était le point principal avec l'exposition des objets ronds. Ce fut un succès. Cette année nous n'aurons pas le temps de la réaliser car le club de spéléologie demande notre participation pour une grande opération de dépollution des gouffres le weekend de Pentecôte. Nous avons accueilli et guidé un groupe de visiteurs du Coux village de Dordogne, des jeunes étudiants du Lot. Nous avons organisé le repas de Théléthon, l'exposition de 16 crèches pour Noël, un concert avec la chorale du Bastit. Nos projets pour 2014 sont nombreux. Pour nos 21 adhérents, il faudra reprendre la construction de la rampe dans la descente vers les pertes terminales, remettre en état du lac du bout du lieu, entretenir quelques chemins de randonnée, les sources, participer à la commémoration de la première guerre mondiale par des recherches sur la commune. Il faut aussi entretenir notre site Culture et patrimoine, collecter toutes les informations sur l'histoire ou les particularités de notre village. Si ces activités vous intéressent, rejoignez-nous nous serons heureux de vous accueillir. Si vous possédez des correspondances, des objets, des cartes postales ou des documents sur la guerre de 14-18 veuillez nous contacter.



Préparation d'une exposition

Comment le clocher a pu être démoli

Gérard PEYROT nous a confié un document qui est une demande de démolition d'un pigeonnier. Après avoir consulté le cadastre de l'époque, nous n'avons pas trouvé de pigeonnier communal sauf le clocher dont l'église a été en démolition pour être reconstruite plus haut. Voici le texte signé par le sous-préfet de Figeac et envoyé à la commune, François Vanel étant maire (maire du 30 Juillet 1848 au 17 septembre 1851)

Retranscription de l'autorisation du sous-préfet pour démolir le pigeonnier du clocher de l'église

Figeac le 26 Mai 1851

Monsieur le Maire. Les lois des 14 Décembre 1789 et 18 Juillet 1837 rangent dans les attributions du Maire la conservation et l'administration des propriétés de la commune, la gestion des revenus et la surveillance des établissements communaux.

D'après les obligations qui vous sont imposées par ces lois vous pouvez ordonner la destruction du pigeonnier pratiqué dans le clocher de l'église paroissiale. Vous devez prendre immédiatement cette mesure avec d'autant plus d'empressement que le colombier dont vous m'entretenez dans votre lettre du 22 de ce mois, peut être considéré comme un objet permanent et constant de dégradations occasionnées à la bâtisse et à la toiture de l'édifice par le grand nombre de pigeons qui y séjournent, par la fiente qu'ils y déposent, et par leur becquettement continu du mortier. L'établissement de ce pigeonnier attirant, d'ailleurs, par sa position favorable les pigeons des autres colombiers peut être aujourd'hui l'objet de plainte et de mécontentement pour les propriétaires de votre commune. S'il n'y a donc aucun inconvénient à sa suppression, on ne saurait justifier son maintien puisqu'il est une cause de déprime inutile et improductive pour la commune, et de perte réelle pour les personnes qui possèdent d'autres pigeonniers.

Agréé, Monsieur le Maire l'assurance de ma considération distinguée.
Le Sous Préfet

Crèches 2013 à Thémines

Pour la 4ème année consécutive, l'association culture et patrimoine ainsi que des personnes du groupement paroissial, ont contribué à la présentation des crèches dans notre église. Soit 22 au total.

Des paroisses environnantes ainsi que des particuliers nous ont prêté différents modèles que nous avons mis en œuvre. La préparation fut le plus grand travail, en particulier l'éclairage sans lequel rien ne serait mis autant en valeur. La construction de tout ceci a duré

pratiquement une semaine, sachant que l'église était ouverte tous les après-midi des 4 jours précédant la Noël. Le dimanche après-midi, la chorale du Bastit a donné une représentation très appréciée. Il y avait aussi une animation extérieure avec une jument et une ânesse à l'entrée de l'église. Mardi après-midi, des agneaux étaient parqués dans une chapelle. A 19 heures, la messe de la nativité a réuni de nombreux fidèles. Grâce à la disponibilité et au savoir-faire de quelques personnes, nous avons apprécié les gâteries et autre vin chaud à la fin de ces 2 animations.

Un grand merci à l'ensemble des intervenants, et au vu du succès grandissant de cette manifestation, nous comptons préparer une cinquième année encore plus belle...

Encore merci à tous, et à l'an prochain.

Ne pas hésiter à remonter des idées auprès des acteurs.



Téléthon

Samedi 7 Décembre, l'association Culture et patrimoine s'est mise aux marmites pour concocter un repas et ainsi récolter un peu d'argent pour Téléthon. En 2012 elle avait réussi la soirée avec l'Alicuit. En 2013 elle a essayé les poules farcies. Quel travail ! Il faut reconnaître qu'il y a plusieurs façons de réaliser ce menu. C'est pour ça que les discussions allaient bon train durant l'épluchage des légumes. Enfin un compromis a été trouvé et les marmites ont été garnies. C'était sans compter qu'un trépied s'obstinait à ne pas chauffer convenablement provoquant ainsi la migration des oiseaux de basse-cour vers un endroit plus

chaud. Pourtant, il fallait que le potage soit chaud mais point trop cuit après l'apéritif. Quant aux pauvres poules toutes ficelées il fallait qu'elles sautent bien chaudes sur les tables avec leurs farces au bon moment et qu'elles soient bien tendres. Une organisation sans faille a permis aux soixante convives de se régaler avec un succulent potage, une farce délicieuse et des poules cuites à point. Après un décompte difficile à cause du bon repas un bénéfice de 536€ a pu être envoyé à Téléthon accompagné d'un don de 50€ d'une personne. Merci aux personnes qui ont préparé les repas et ont participé à la recherche pour combattre les maladies incurables.



Union Foot MARIVALOIS

C'est avec un grand plaisir que nous écrivons un mot pour le bulletin municipal de la commune de Thémines.

Commune qui nous apporte son soutien soit en service subvention ou infrastructure : terrain de Thémines lieu des entrainements le mardi et vendredi de l'UFM ; possibilité de match suivant l'état des autres terrains.

Un nouveau bureau de l'UFM s'est mis en place avec un rajeunissement et féminisation du club aux différentes taches du club. Président Jimmy BOYER.

L'UFM Marivalois c'est plus de 150 licences, engagement de 4 équipes garçons, 1 équipe féminine dans les divers championnats Ligue et District.

L'école de Foot EFS 96 de Serge QUERCY et Yves LOUARGANT le réservoir de l'UFM pour ces équipes U19 qui jouent en Ligue Midi Pyrénées.

Pour l'entraîneur Jean Jacques ROUJAS, le début de saison est correct sur l'ensemble des équipes.

L'UFM c'est une organisation, diverses manifestations : belote à Issendolus le vendredi 27/12/2013, quine à Lacapelle Marival le dimanche 02 février 2014 et tournoi UFM et Amicale.

Je voudrais remercier les habitants de Thémines pour leur accueil très chaleureux lors du passage du calendrier du club UFM et EFLS 96.

Une bonne année à tous et à toutes pour 2014.

Salutations sportives
Les Co présidents

Anecdote

Par Paul BRUNET

Si nous parlions d'une crèche

Marguerite remplace Monsieur Igonnet, facteur assurant la tournée de la partie Ouest du village. Car en 1939 il y a deux facteurs qui distribuent le courrier. Le pauvre Monsieur

Igonnet est rappelé sous les drapeaux et est fait prisonnier par les Allemands. Il s'évadera par la suite avec la complicité d'un cheminot qui le reconnut pendant son transfert vers les camps dans le Nord de la France. L'autre facteur est Jean Terrou pour la partie Est.

Marguerite est une fille consciencieuse et s'applique dans sa nouvelle tâche. Son papa, Monsieur Céré connaît bien ce métier puisqu'il l'a pratiqué. Il ne tarit pas de recommandations. Mais ce jour-là elle rencontre peut-être Robert en chemin, il lui fait les yeux doux .Il y avait une lettre pour le presbytère quand elle a fait le tri, elle n'est plus dans la sacoche au moment de la distribuer. Où diable, ho pardon, où est passée cette enveloppe. On ne rigole pas aux PTT, on n'a pas le droit de perdre le courrier, il est sacré, surtout celui-là. Elle est inquiète, elle repasse partout où elle a distribué. Elle arrive chez Joséphine et Justine Donnadiou. Je ne vous les présente pas, vous les connaissez déjà. Justement elles sont en train de se chamailler :

- « Tu vois bien à force d'aller à l'église tu as dû faire une commande sans t'en rendre compte et voilà il faut payer !

- « Oh mais toi tu n'uses pas l'eau du bénitier, tu iras en enfer je pense. Je suis âgée mais je sais ce que je fais. Ce n'est pas moi qui ai commandé tout ce monde. Il y a une sainte Vierge, un saint Joseph, un âne, un bœuf, des rois Mages, un petit Jésus, un ange qui dit merci, un berceau, ça fait cher. Mais pourquoi ils nous envoient la facture ? »

Ce genre de conversation rassure de suite la factrice distraite.

-« c'est de ma faute, dit-elle, en vous donnant le courrier cette lettre est restée collée aux autres, c'est une facture pour Monsieur le curé »

L'incident est réparé sur le champ et Monsieur le curé a bien voulu pardonner ce petit péché. Voilà ce qui était arrivé à la crèche que l'on voyait il y a longtemps dans la chapelle de la vierge au moment de Noël. Grâce au travail d'une équipe de bénévoles elle est réexposée dans notre église pour les fêtes de fin d'année.

Informations mairie



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans
à compter du 1^{er} janvier 2014

Election municipale du 23 et 30 mars 2014
Les européennes sont fixées au dimanche 25 mai 2014

Pour consulter diverses informations sur les élections municipales, vous pouvez consulter le site de la préfecture du Lot ou bien prendre des renseignements en mairie.

Le principal changement est :

Déclaration de candidature

2.2.1. Déclaration de candidature obligatoire

L'article 25 de la loi du 17 mai 2013 a désormais introduit l'obligation d'une déclaration de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants. La circonstance qu'une personne ne se soit pas portée candidate fait donc désormais obstacle à ce qu'elle puisse être élue, quand bien même des suffrages se seraient portés sur son nom.

Calendrier des manifestations 2014

Lundi de Pâques	Tournoi de Foot
4,5 et 6 juillet	Fête votive, concert, repas, vide grenier....
1er week end d'octobre	Journées Nationales de la Spéléologie
Autour du 11 novembre	Cérémonie religieuse suivie d'un apéritif offert par la commune

Bloc-notes

Horaires d'ouverture de la Mairie, de la poste et du syndicat AEP

Tél : 05 65 40 85 00

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30 Samedi de 9 h à 12 h

Utile

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Mardi et samedi de 9 h à 12 h

Mercredi jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Ce journal est communal, aussi tout le monde peut y participer par l'intermédiaire d'article, d'information et/ou en participant à la commission animation communication.

COUPON SUGGESTIONS

Si vous avez des idées, des suggestions, vous pouvez en faire part par l'intermédiaire de ce coupon et le déposer à la mairie (dans la boîte à lettre située en façade si celle-ci n'est pas ouverte) ou bien vous adresser directement aux associations concernées ou aux élus.